

## PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 26 FEVRIER 2016

Ouverture de l'AG : 20 h

### Présents :

Christine LAVRY, Helena POULIQUEN, Philippe QUEMENEUR, Gilles BARREAU, Isabelle LEMOINE, Gilbert VIRGINIE, Pierre SOSSON, Catherine PERENNOU, Myriam MORDELET, Céline CHAPLAIS-LEPVRAUD, Sophie ANFRAY, Sylvie BARREAU, Julien BASDEVANT, Matthieu BAUDRY, Marie-Agnès HAC, Christophe MARIONNEAU, Laurent PICHOT, Etienne LEPVRAUD, Emma LEPVRAUD

soit 19 personnes, toutes adhérentes de l'association.

**Le quorum étant atteint, l'assemblée générale ordinaire de l'ALL peut se tenir.**

Élection du président de séance : Gilles BARREAU : vote « pour » à l'unanimité, pas d'abstention.  
Secrétaire et scrutateur : Isabelle LEMOINE

### **I - RAPPORT D'ACTIVITE 2014-2015 : (Gilles BARREAU)**

L'année scolaire 2014-2015 s'est déroulée, pour l'A.L.L., dans de bonnes conditions.

En début d'année 2015, le conseil d'administration a décidé de s'adresser aux adhérents, par voie d'affichage, pour leur proposer de nous faire part de leurs idées de nouvelles activités. Les arts plastiques (intitulé « atelier créatif et artistique ») ressortaient en tête des propositions des adhérents. Une animation en ce sens a pu être mise en place à la rentrée. Nous en feront le bilan l'année prochaine.

Le spectacle de fin d'année a été apprécié par les adhérents, aussi bien acteurs que spectateurs. Des photos de spectacles de l'ALL dans les années 60 étaient affichées et ont rencontrées un vif succès.

En fin d'année scolaire 2014-2015 nous avons dû indiquer à l'animateur théâtre pour les élèves de primaire, que nous ne renouvelerions pas la convention qui nous liait à Oléo production en ce qui le concerne, notamment, parce que les adhérents n'étaient pas satisfaits de ses prestations. Une convention a été signée avec une animatrice pour la rentrée 2015-2016.

Les animateurs de yoga et éveil musical ont donné toutes satisfactions aux adhérents mais nous ont annoncé la fin de leurs activités pour notre compte, en fin d'année scolaire 2015. Une convention avec chacun des deux nouveaux animateurs a également pu être signée à la rentrée.

Je tiens à remercier les membres du conseil d'administration présents actuellement et ceux du précédent mandat pour leur fort investissement personnel qui a permis le bon déroulement des activités, leur maintien à la rentrée et la mise en place de l'activité arts plastiques.

## **II - PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL : (Myriam MORDELET, trésorière de l'ALL)**

Budget prévisionnel présenté par Myriam MORDELET : voir document ci-joint. Les précisions ont été apportées oralement par la trésorière. Chacun a été libre de poser des questions et de s'exprimer sur ce budget.

Reprise de parole par Gille BARREAU :

*« Enfin, concernant le contrôle des comptes, je transmets à Myriam MORDELET toutes les félicitations des membres du conseil d'administration pour sa gestion au quotidien et sans faille des comptes de l'ALL.*

*Le conseil d'administration a validé les comptes de l'exercice 2014-2015 sans commettre de faute car l'assemblée générale réunie le 22 novembre 2014 n'avait pas exercé la faculté de demander à ce que ceux-ci soient contrôlés spécifiquement par des contrôleurs aux comptes. »*

La phrase suivante figurant dans le PV d'assemblée générale du 20/11/2015 : *« Les deux contrôleurs des comptes : Pierre SOSSON et Michel LAROUR, n'ont pas pu procéder à la vérification des comptes de l'A.L.L. pour l'exercice 2014/2015, faute d'avoir été contactés par la secrétaire. Cette omission sera évitée pour le prochain exercice fiscal. »* est rappelée par Pierre SOSSON qui conteste le fait que lui et Michel LAROUR n'avaient pas été désignés pour contrôler l'exercice 2014-2015 (cf. PV AG du 22/11/2014).

La proposition suivante est soumise au vote :

*« Pour l'exercice 2015-2016, je vous propose de voter le budget prévisionnel. »*

Votes : 19 pour/ 0 contre/ 0 abstention

Puis la proposition suivante est soumise au vote :

*« Pour ce même exercice comptable, je vous propose de ne pas recourir à un contrôleur aux comptes dès lors que le conseil d'administration est tenu informé au fur et à mesure des débits et crédits comme cela a eu lieu en 2014-2015 »*

Votes : 16 pour/ 1 contre (Pierre Sosson) / 2 abstentions (Matthieu Baudry et Gilles Barreau)

Pierre SOSSON quitte l'assemblée générale après avoir exprimé son opposition à la dernière proposition.

## **III - ORIENTATIONS POUR 2015-2016 : (Gilles BARREAU)**

Les activités seront probablement renouvelées même s'il nous faut surveiller l'équilibre des comptes et en particulier les activités déficitaires.

L'activité arts plastiques a eu un tel succès lors des inscriptions que deux ateliers ont été ouverts. Cette activité, comme les autres activités proposées par l'ALL, sera pérennisée dans la mesure du possible sur le plan financier et selon le niveau de satisfaction exprimé par les adhérents.

Un spectacle de fin d'année semble être très attendu par les adhérents les plus jeunes. Il sera donc organisé par le CA, dans la mesure du possible.

Enfin, ainsi que nous l'avons décidé lors de l'AG précédente, le CA est chargé de rechercher un rapprochement entre le montant de l'adhésion et le coût (affiliation FAL dont assurance) et fera des propositions en ce sens aux adhérents lors de la prochaine AG, si les montants actuels (20 euros par adulte et 5 euros par enfants) doivent être modifiés.

## **MONTANT DE L'ADHESION A L'ASSOCIATION : (RAPPEL DE L'AG PRECEDENTE)**

Actuellement, le montant de l'adhésion pour un adulte est de 20 euros et pour un enfant, de 5 euros. Ces montants n'ont pas été modifiés depuis plusieurs années.

Le principe d'un rapprochement entre le montant de l'adhésion et le coût (affiliation FAL dont assurance) est souhaité. Le calcul sera effectué par le CA afin de déterminer un nouveau montant d'adhésion pour 2016-2017, en privilégiant le report de surcoût vers les adultes. Vote « pour » à l'unanimité. Pas d'abstention.


Il est décidé de modérer, autant que possible, le montant de l'adhésion pour les adultes membres du CA qui ne pratiquent aucune activité tout en étant référent d'une activité. Le montant minimum ne pourra cependant se situer en dessous du montant d'adhésion d'un enfant (actuellement 5 euro). Le calcul sera effectué par le

CA afin de déterminer ce nouveau montant d'adhésion pour 2016-2017, avec report de surcoût vers les adultes. L'AG réunie le 20 novembre 2015 a voté « pour » à l'unanimité, sans abstention.

**RAPPEL DES 18 MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :**

Sylvie BARREAU, Marie-Paule MASSON, Matthieu BAUDRY, Sophie ANFRAY, Catherine PERENNOU, Myriam MORDELET, Gilles BARREAU, Christine LAVRY, Christophe MARIONNEAU, Isabelle LEMOINE, Delphine MARTINEAU, Céline CHAPLAIS-LEPVRAUD, Nicolas BRISSOT (référent groupe 1 art plastique) et Sabine NESTI (référente yoga à partir de sept. 2016) Julien BASDEVANT (éveil musical), Christian THIRÉ (initiation percussions afro-cubaines), Arnauld CASTAGNÉ (danses urbaines hip-hop) et Sébastien CLAIRAT.

Les débats étant clos, l'assemblée générale ordinaire se termine, le 26 février 2016, à 20h45.

La présidente,	Le co-président	La secrétaire
		
Christine LAVRY	Gilles BARREAU	Isabelle LEMOINE